



Ville de **MARLES-LES-MINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 34-2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 PUBLIÉE LE 29 SEPTEMBRE 2023

OBJET : Partenariat avec la Cie L'hyperbole à 3 poils

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf septembre ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mise en place d'actions culturelles au sein de l'espace culturel « Maison Pour Tous » durant le second semestre de l'année 2023 ;

Considérant la proposition de la Cie L'hyperbole à 3 poils dont le siège social est - 4, rue du Colonel l'Espérance, Appt 604 – 62200 Boulogne sur Mer

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDE

De signer une convention de partenariat avec la Cie L'hyperbole à 3 poils pour l'accueil du spectacle « L'Enfant de la Montage Noire » au Musée du Vieux 2 le jeudi 14 septembre à 10h15 et à 14h en scolaire pour un montant total de 2 720,14€ dans le cadre des journées du Patrimoine.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le

Fait à MARLES-LES-MINES, le 29 septembre 2023

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Eric EDOUARD